
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017
DE L'ASSOCIATION « ECOLE DE YOGA 13 »

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS :

Claudette BART, Présidente
Sylvie DELCOURT, Trésorière
Geneviève VENAULT, Administratrice
Annie THEBAUT, Administratrice
Christian THUILLIER, Administrateur

ORGANISATION DE LA SCEANCE :

Président de séance : Claudette BART
Secrétaire de séance : Christian THUILLIER

DECOMPTE DES PARTICIPANTS :

nombre d' adhérents	n'ont pas répondu	ayant répondu	seront présents	avec procuration	présents ou représentés
55	24	31	7	24	56,36%

Total des adhérents présents ou représentés : 31

Les statuts de l'association ne fixant pas quorum, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

ORDRE DU JOUR

I.	POINT 1 RAPPORT MORAL	3
II.	POINT 2 RAPPORT D'ACTIVITE	3
III.	POINT 3 RAPPORT FINANCIER	5
IV.	POINT 4 MONTANT DE LA COTISATION	6
V.	POINT 5 : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
VI.	POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES	6

Le 16 décembre 2017, à Marseille, les membres de l'association Ecole de de Yoga 13 sont réunis au siège social de l'association, 4 avenue Jean Campadiou 13012 Marseille, en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 29/11/2017. L'ordre du jour a été joint à la convocation. Cette convocation figure en annexe du présent compte rendu.

La séance est ouverte à 16h.

Mot d'introduction de la présidente remerciant les personnes présentes.

Lecture de l'ordre du jour

- *Rapport moral*
- *Rapport d'activité*
- *Rapport financier*
- *Montant des cotisations*
- *Election des membres du Conseil d'Administration*
- *Questions diverses*

I. POINT 1 RAPPORT MORAL

Lecture du rapport moral

Rapporteur : Claudette Bart

Cette année encore les cours de Yoga ont été dispensés brillamment par notre enseignant dans la lignée de TKV DESIKACHAR. Les objectifs de notre association sont atteints, en apportant un enseignement de qualité basé sur la pratique authentique du Yoga : enseignement progressif, maîtrise du souffle, conscience du corps, adaptation aux difficultés physiques, liberté de la personne.

Nos cours ont regroupé des personnes de tout âge, de toutes conditions sociales et de toutes particularités physiques. Les cours ont été adaptés aux diverses pathologies des élèves, apportant ainsi des réponses aux difficultés physiques et mentales (sous présentation d'un certificat médical autorisant la pratique de Yoga). Des femmes enceintes ont été incluses dans les cours avec un suivi personnalisé. Les élèves ont trouvé un grand bienfait dans la pratique de Yoga.

Les tarifs sociaux ont permis aux étudiants et aux chômeurs de pratiquer sans que l'argent ne soit un frein.

Approbaton du rapport moral

Le rapport moral est soumis aux votes des adhérents présents ou représentés

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. POINT 2 RAPPORT D'ACTIVITE

Lecture du rapport d'activité

Rapporteur : Claudette BART

Au 1^{er} janvier 2017 : arrêt des cours au Centre social des Escourtines. En remplacement les deux cours sont transférés au centre social de la Valbarelle, légère perte d'élèves.

Tous les autres cours (2 au Tempo Sylvabelle, 2 au CGD de Montolivet) n'ont pas connu de changement.

Le 24 juin 2017 le repas de fin d'année a réuni une vingtaine de personnes au restaurant le Seven Set Park aux Accates.

Durant l'été des cours ont été maintenus dans la salle climatisée du CGD de Montolivet.

Des séances de méditation ont eu lieu à Allauch et à Jausiers.

Les journées des Forum des associations ont eu lieu le 16 septembre pour le Tempo Sylvabelle dans le Parc Bagatelle et le 30 septembre au Parc Mirabelle pour le Centre social de la Valbarelle, le CGD 13 et le CMA la Treille. Dans ces 2 évènements, l'association y a tenu son stand.

En octobre 2017 :

- ➔ Ouverture de trois cours au CMA de la Treille,
- ➔ Reprise au centre social de la Valbarelle : un seul cours au lieu de deux.

En novembre 2017 :

- ➔ Ouverture de deux cours au CMA de Pastré. Mais actuellement un seul est actif celui du jeudi après-midi.

Pour pouvoir informer la population de ces nouveaux quartiers, les bénévoles ont eu la gentillesse de distribuer près de 10.000 prospectus dans les boîtes aux lettres de septembre à novembre.

Nous remercions chaleureusement tous les partenaires ainsi que les élus et les mairies de secteur qui ont bien voulu nous faire confiance en mettant à notre disposition leurs locaux : le CGD de Montolivet, la Mairie du 11/12, du 6/8 et le Centre Social de la Valbarelle.

Approbation du rapport d'activité

Le rapport d'activité est soumis aux votes des adhérents présents ou représentés

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

III. POINT 3 RAPPORT FINANCIER

Lecture du rapport financier

Rapporteur : Sylvie DELCOURT, Trésorière

Chers adhérents, chers amis,

Mon exposé relatif aux comptes de notre association « Ecole de Yoga 13 » pour l'exercice (quasiment.. !) écoulé 2017 sera bref et succinct et je vous remercie par avance de bien vouloir l'accueillir avec bienveillance et indulgence, étant béotienne en la matière.

La gestion des finances de toute entreprise humaine (et notre association en est une) peut parfois sembler ingrate mais il n'en reste pas moins qu'elle est un passage obligé pour son bon fonctionnement.

Vous pourrez consulter le compte de résultat distribué en début de séance. Ce document montre, me semble-t-il, que l'activité financière de notre association est saine.

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2017

DEPENSES		RECETTES	
Location de salles	1 494,40 €	Reversement prof	1 494,40 €
Communication	521,24 €	Cotisations	744,00 €
Frais bancaires	39,47 €		
Matériel	74,99 €		
Total dépenses	2 130,10 €	Total recettes	2 238,40 €

Solde positif 108,30 €

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions et je vous remercie pour votre écoute.

Approbation du rapport financier

Le rapport financier est soumis aux votes des adhérents présents ou représentés

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

IV. POINT 4 MONTANT DE LA COTISATION***Discussion autour du montant de la cotisation***

La cotisation n'a pas été réévaluée depuis la création de l'école. Afin d'assurer une trésorerie saine et faire face à toutes dépenses, la trésorière propose une augmentation de la cotisation de 2 euros. Celle-ci passe alors de 12 à 14 euros.

Décision sur le montant de la cotisation

Le montant des cotisations est soumis aux votes des adhérents présents ou représentés

Le montant de la cotisation est adopté à la majorité, avec 28 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

V. POINT 5 : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***Présentation des candidats***

Claudette BART

Sylvie DELCOURT

Geneviève VENAULT

Annie THEBAUT

Christian THUILLIER

Election des membres présentés

L'élection des membres du CA est soumise aux votes des adhérents présents ou représentés

L'élection des membres du CA est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration se réunira pour la constitution du Bureau. Un procès-verbal de cette réunion sera transmis aux adhérents.

VI. POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES

Projets :

- Stage de yoga : nous envisageons d'organiser un stage de yoga de plusieurs jours dans un lieu agréable, bucolique. Une étude de faisabilité est en cours tenant compte de la qualité du lieu, des distances, des moyens de transport, de la durée et bien sûr du coût par stagiaire.
- Conférences : il sera proposé au cours de l'année 2018 des conférences avec projection de film ou diaporama sur des thèmes ayant un lien direct avec notre pratique du yoga : philosophie indienne, sanskrit, nature et bien-être, méditation.

- Fête de fin d'année : En fin juin 2018 nous organiserons une journée pour fêter la fin de l'année scolaire de yoga. Comme il avait été fait en 2016, une activité principale sera proposée (conférence, film, cours de yoga, méditation) suivie d'un buffet.
- Dîpa : Nous proposerons à Hélène Marinetti, professeur de langue sanskrite, de chant et philosophie indienne, d'intégrer ses activités dans le cadre de notre association Ecole de Yoga 13 et nous soutiendrons ses cours de chants védique.
- Sorties pédestres : plusieurs sorties seront proposées en cours d'année. Nous ne cherchons pas l'exploit physique mais nous voulons partager ensemble le plaisir de marcher, d'admirer de beaux paysages. Les lieux envisagés : les collines de Pagnol (Allauch- La Treille), le massif de Marseilleveyre, le Mont Saint-Cyr
- Mise en conformité CNIL : Sur notre site internet nous publions des photos prises lors de cours, ou de repas, ou de sorties. Or la loi nous impose d'avoir le consentement des personnes qui apparaissent sur ces photos. En conséquence, les élèves adhérents devront nous faire parvenir en début d'année 2018 un imprimé d'autorisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Le Président de séance

Claudette BART

Le Secrétaire de séance

Christian THUILLIER